L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

SAMEDI, 13 SEPTEMBRE 1884

Consulat de France.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

J'ai l'honneur de porter à la connaissance du public les extraits ci-dessous des Informations et Règles concernant les exposants étrangers (Circulaire No 4, 29 mars 1884) publiées officiellement par la Direction de l'Exposition :

1—Une exposition universelle ....sera ouverte à la Nouvelle-Orléans le 1er lundi de décembre 1884....

6—Tous les gouvernements étrangers ont été invités par le Président des Etats-Unis.... à nommer des commissions afin d'organiser leurs sections à l'Exposition....

8—Les demandes d'espaces, et tout ce qui regarde cette question, seront traitées avec la commission du pays d'où proviennent les objets à exposer.

10—Au premier novembre 1884 ou avant, les commissions étrangères devront présenter au Commissaire Général des plans faisant connaître d'une manière aussi exacte que possible la répartition de l'espace alloué aux sections étrangères. Ils devront aussi présenter la liste des exposants.

15—Les exposants étrangers n'auront rien à payer pour l'espace qui leur sera accordé non plus qu'à titre de droits d'entrée.

18—La classification des objets exposés comprend les groupes suivants:

I. Agriculture.
II. Horticulture.
III. Produits bruts et manufacturés, métaux, minéraux et bois.
IV. Meubles et accessoires.
V. Industrie textile, habillements et accessoires.
VI. Arts industriels.
VII. Produits alimentaires.
VIII. Education et instruction.
IX. Œuvres d'arts.
X. Pisciculture.

24—Tout les soins possibles seront pris pour protéger contre tout dégât, les articles exposés, mais la Direction ne sera en aucune manière responsable pour les accidents, feu, pertes ou dommages, quelle que soit la cause ou l'étendue du dommage causé........

31.—Une quantité convenable d'eau, de gaz et de vapeur sera allouée, gratuitement aux machines exposées........ Les quantités désirées devront être clairement spécifiées dans les demandes........

32.—Toute force motrice dépassant le quantum accordé par la Direction sera fournie et payée selon un tarif officiel........

34—Sont exclus de l'Exposition toutes les substances fulminantes, toutes les substances explosibles, explosives et en général toutes les substances qui peuvent être jugées dangereuses.

38—Le Directeur Général aura le droit de faire enlever tout objet, quelle qu'en soit la provenance, qui, en raison de sa nature ou de son apparence, semblerait nuisible au but ou au décorum de l'Exposition ......

43—En temps utile, le Département des Transports fera connaître les arrangements spéciaux qui auront été pris concernant le transport des articles provenant des pays étrangers. Il fera connaître aussi les règles de douane dont la connaissance intéressera les exposants.

44—Tous les exposants, par le seul fait de participer à l'Exposition, déclarent se soumettre aux règles qui précèdent et à toutes autres qui pourraient sembler nécessaires à la Direction.

SAMUEL MULLEN,
Chef des Installations.

Approuvé : E. A. BURKE,
Directeur Général.

J'ai également l'honneur de porter à la connaissance du public les articles 8 et 17 des Règlements Généraux de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans :

Art. 8—Les Commissaires étrangers, nommés à la requête du Gouvernement des Etats-Unis, sont invités à entrer en correspondance, aussitôt que possible, avec le Directeur Général........ (ils examineront) toutes les questions concernant (leurs) compatriotes, spécialement les matières ayant rapport à la distribution de l'espace et la préparation de chaque section nationale dans les édifices. Le Directeur Général ne correspondra donc pas directement avec les exposants étrangers et n'examinera aucune de leurs applications individuelles.

Art. 17—Toutes les applications étrangères pour l'admission, doivent être en accord avec une forme spéciale fournie par le Directeur-Général aux Commissions étrangères........ Des formes imprimées, conformes à ces règlements, seront fournies gratis........

E. A. BURKE,
Directeur-Général.

Approuvé : ED. RICHARDSON,
Président.

La Nlle-Orléans, ce 24 mai 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
VICOMTE PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE.

Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Sur ma demande, la Direction de l'Exposition Universelle a bien voulu consentir à prendre 50 abonnements de six mois à l'ABEILLE de la Nouvelle-Orléans et 50 au "Messager Franco-Américain" de New-York.

Les deux journaux seront servis aux adresses qui suivent, afin de répandre dans le public Français tous les renseignements de nature à faire apprécier au gouvernement de la République, ainsi qu'à nos industriels, l'importance et le but de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Liste des destinataires.

MM. les Présidents des Chambres de Commerce de Paris, le Havre, Rouen, Nantes, Bordeaux, Marseille, Cette, Lyon, St. Etienne, Roubaix, Cararre, Lille Reims Epernay, Louviers, Arras, Bayonne, Besançon Brest, Caen, Cherbourg, Clermont Ferrand, Cognac, Dieppe, Dijon, Dunkerque, Elbeuf, Limoges, Montpellier La Rochelle, Sedan, Toulouse, Perigueux, Alger, Constantine, Philippeville

MM. les Rédacteurs en chef des journaux de Paris—Le XIXe Siècle, l'Economiste Français, La France, Le National, Le Pays, Le Petit Journal, Le Siècle, Le Soir, Le Voltaire, Le Journal des Chambres de Commerce Le Gaulois.

N B—L'Abeille échange déjà avec le Journal des Débats, Le Figaro, La Gazette de France, La Liberté, La République Française et Le Temps.

MM. les Rédacteurs en chef des journaux des Départements—La Gazette du Midi, Le Sémaphore, L'Echo de la Charente, La Gironde, La Guyenne, Le Courrier de la Gironde, Le Courrier de Lyon, Le Progrès, Le Salut Public, Le Petit Lyonnais, Le Périgord, Le Journal de Rouen, Le Phare de la Loire, L'Union Bretonne.

MM. Olavery—Directeur des Consulats au Département des Affaires Etrangères.

Billot—Directeur Politique aux Affaires Etrangères.

Renard—Chef du bureau des renseignements commerciaux au Ministère du Commerce.

A. Person—Président de la Chambre des Exportateurs de Paris.

Desmoulins—Membre du Conseil Municipal de Paris.

Jobbé Duval - Membre du Conseil Municipal de Paris.

Clamageran—Sénateur.
Cordier—Sénateur.

Paul Bert	Député.
Henri Chavoir	"
Clemenceau	"
Mgr Freppel	"
Tony Revillon	"
Rouvier	"
Baron de Soubeyran	"
Spuller	"
Wilson	"

Félix Faure, Député, Sous Secrétaire d'Etat des Colonies.

A. Caubert, Comte A. d'Abzac, Jacques Meyer, Crémieux, A. Pascal, Charles Bal, Donon, Général Victor Maignan, De Molinari, Commandant Courrejolles.

La Nouvelle-Orléans, le 11 juillet 1884.

Le Consul Général,
Commissaire de la République Française,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

CONSULAT DE FRANCE
NOUVELLE-ORLEANS.

Rue Royale, No 92.

AVIS.

Dans l'intérêt du commerce, le Consul Général informe le public que les personnes dont les noms suivent se sont adressées à lui afin d'établir des relations d'affaires avec la Nouvelle-Orléans, et les principales villes des Etats avoisinants.

1o—La maison Vve Altazin-Gin (Négociant-armateur harengs et morues-goudrons et brais du Nord, à Boulogne sur mer, département du Pas-de-Calais) demande des correspondants pour leur expédier des harengs salés semblables à ceux expertés de Hollande sous la marque "Couronne" en petits barils dits seiziêmes.

2o—MM. Adr. Mesnard & Cie Négociants à Cognac (Charente), désirant un correspondant pour faire connaître leurs eaux-de-vie en Louisiane.

3o—MM. A. ...illaume & Cie, négociants en vins fins et cognac, à Talence, près Bordeaux (Gironde), offrent des conditions avantageuses à un agent qui se chargerait de la haute clientèle bourgeoise.

4o—M. Edgar Rigant (No 89 Chaussée d'Anvers, à Bruxelles, Belgique), coupeur-chemisier, déclarant connaître à fond la fabrication de la lingerie, sollicite un emploi dans sa partie.

5o—MM. Claris & Gallice, No 24 rue Montesquieu, à Lyon, Dépt du Rhône, fabricants d'articles spéciaux et de matériel pour l'imprimerie, de pâte à rouleaux typographiques, de fines sces pour clichage au papier, &c, fournisseurs de l'Imprimerie Nationale, des maisons Mâme, de Tours, et Chaix, de Paris, et des imprimeries des gouvernements Brésilien, Anglais, Belge et Japonais, désirent un représentant pour la vente de leurs produits. Au besoin ils établiraient un dépôt à la Nouvelle-Orléans.

6o—M. Alfred Durot, le Havre, (Seine Inférieure), représentant de MM. Phippe brothers & Co de Rio et de MM. Hollworthy & Ellis, de Santos, exportateurs de cafés et agents de MM. Abel Rey & frères de Paris, négociants en vins, désire traiter des affaires de céréales et grains à la commission contre crédits de banque.

7o—M. Firmin Jullien, fabricant de conserves, de sardines et de conserves alimentaires de toutes sortes, quai de la Gare, à Lorient (département du Morbihan), voudrait entrer en relations avec des maisons de commerce pour la vente en consignation de ses produits.

8o—M. Maurice Duclos, No 14 rue de Vivienne, à Paris, courtier agent pour le commerce des corps gras et graines oléagineuses offre ses services aux maisons qui traitent ce genre d'affaires; il désire aussi se mettre en rapport avec un courtier pour lui envoyer et en recevoir des ordres. M. M Duclos envoie à ses correspondants une circulaire hebdomadaire, détaillée et très-bien faite, sur le commerce des corps gras dans le monde entier.

9o—M. Raoul Bravais, chimiste No 27 rue de Londres, à Paris, propriétaire de l'eau minérale naturelle du Vernet à Prades, (Ardèche) et de l'anti-microbes Bravais (grannées anti-épidémiques du Docteur Amédée Andrieu et du chimiste Raoul Bravais) voudrait un correspondant à la Nouvelle-Orléans.

10o—M. Louis Duvau ainé, château de Varrains, à Saumur (Maine-et-Loire) offre au public, ses vins mousseux dits de Champagne, à des prix variant selon la qualité, entre deux et trois francs la bouteille.

11o—M. Emile Decandt, natif de Roubaix, (France) ayant travaillé comme surintendant au Cedecan Mills de Philadelphie et dans la U. S. Bunting Co., Lowell, Massachusetts, sollicite de l'emploi en ville ou à la campagne comme surintendant dans le tissage et le filage des cotons et des laines. Son adresse est 223 rue Tchoupitoulas. M. E. Decandt est muni de bons certificats de ses anciens patrons.

Pour plus de renseignements s'adresser au Consulat de France, No 92 rue Royale, de dix heures A. M. à 3 heures P. M.

La Nouvelle-Orléans, le 30 janvier 1884

Le Consul Général
Vicomte PAUL D'ABZAC

Spectacles, Bals, &c

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SAISON DE 1884-1885.

Ce théâtre favori a été de nouveau complètement renouvelé, réparé et embelli avec les plus élégants tapis, un nouveau rideau et de nouvelles draperies, par l'artiste bien connu Harry E. Hoyt, qui a peint plus de rideaux à lui seul que n'importe quel autre artiste aux Etats-Unis M. Hoyt déclare que ce rideau est le plus beau qu'il ait jamais peint. Les fauteuils du Family Circle, des galeries et des autres parties de la salle ont été complètement repeints et remis à neuf.

Ouverture Dimanche soir, 14 septembre 1884,

—AVEC LA—

Harry Vaughn's Dramatic Comb'n

Dans l'ydille pittoresque américaine

KENTUCK !

Une histoire du Sud par J. J. McCloskey.

Jouée par une forte compagnie dramatique d'artistes bien connus et avec des décors spéciaux apportés par M. Vaughn.

Représentations tous les soirs, Matinées les Mercredis et Samedis.

Le contrôle sera ouvert Jeudi, 11 septembre. Dimanche, 21 sept.—MORTON & BELL'S STRATEGISTS COMEDY COMPANY.

7sept—

MILNEBURG
OPERA-HOUSE.
AU VIEUX LAC.

EUGÈNE F. GORMAN, DIRECTEUR,

Immense succès de la

Grande Compagnie de Vaudeville.

Une autre nouvelle Compagnie, LUNDI, 4 AOUT 1884.

Nouveau, Brillant et Attrayant.

GRATIS AU PUBLIC

6 août—

Première Grande Représentation DU Théâtre-Pavillon de Faranta,

Coin des rues Congrès et Dauphine.

Représentation du grand mélodrame à succès,

LUCKY RANCHE,

M. W. M. Paul dans les rôles de Frank et Reuben Faithful Mme W. M. Paul, Mlle Mahela; Mlle Maggie Morgan, Rosa,

Secondé par une compagnie spécialement engagée pour représenter cette pièce.

Rappelez-vous que c'est le seul théâtre de première classe en ville dont le prix soit fixé à DIX SOUS. 12 août—

JARDIN WENGER,

11 et 13...RUE BOURBON...11 et 13

GRANDE REOUVERTURE

Samedi, 13 sept., à 7 heures du soir.

LE GRAND ORCHESTRE DE DAMES ROY L DE L'EXPOSITION.

Mlle ANNA MASSENECK, directrice; M. FRED BRUMM, directeur de l'orchestre; Mlle SOPHIE STRAKS, xylophone et violoniste soliste.

Les grands Tyroliens Alpines viendront bientôt ajouter leur attrait au spectacle.

Le "Lager" bière de la Compagnie Southern Brewing se débitera dans le Jardin Grand balcon au premier étage ayant une entrée privée pour l'agrément des dames et des familles.

13sept—2f

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

TRENTIEME ETAT ANNUEL.

La Compagnie publie l'état suivant conformément aux dispositions de sa Charte :

Primes reçues durant l'année expirant le 31 mai 1884, y compris les primes non-échues de l'année précédente.

Sur les risques d'incendie	$255,251 36	
Sur les risques maritimes	17,931 68	
Sur les risques de rivières	20,305 94	
Primes totales	$293,488 98	
Moins les primes non échues	71,240 00	
Primes nettes échues le 31 mai. 1884	$222,248	
Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$105,667 03	
Sur les risques maritimes	6,553 87	
Sur les risques de rivières	6,104 92	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	15,843 99	
Réassurances primes remboursées	21,137 18	$155, 6 9
Profits		$66,941 99

La Compagnie a l'actif suivant :

Immeubles	$247,045 88
Papiers de ville	2,000 00
Actions de Banques et de Chemins de fer	63,914 79
Billets garantis par hypothèques et nantissements	162,590 32
Billets à recevoir	69,964 67
Primes en collection	21,926 85
Actions de la Compagnie des Water Works de la N. O.	7,439 50
Actions du Valette Dry Dock	11,362 50
Bons Consolidés de la Louisiane	15,626 25
Comptant	46,280 58
	$648,151 34

La Compagnie a payé les 10 pour cent d'intérêt habituel à ses actionnaires pour l'année expirant le 31 mai 1884.

L'exposé ci-dessus est une juste, vraie et exacte co. ie des livres de la Compagnie.

G. W. NOTT, Secrétaire. PAUL FOURCHY, Président

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, le 16è jour de juin 1884.

JAMES FAHEY, Notaire

DIRECTEURS:

P. MASPÉRO,	J. J. FERNANDEZ
PAUL FOURCHY,	JOS A SHAKSPEARE
D. FATJO,	JNO B. LALLANDE,
M. W. SMITH,	D. A. CHAFFRAIX,
CHAS LAFITTE,	B. W. TAYLOR.

17 juin—

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que Ulcères, Plaies, Erysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous, et Eruptions de la Peau, sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Recente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."

148 Sullivan St., New York, 24 Juin, 1882.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'Eczéma pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement dans aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimulatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale, et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

En vente dans toutes les Pharmacies ; prix $1, six flacons pour $5.

Briqueterie des Planteurs.

Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La., & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanic, Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 2 poste de Gretna.

E. D. HARVEY, propriétaire.

au—vdo

DEMANDES.

Une dame française offre ses services comme institutrice. Elle donnerait également des leçons particulières. S'adresser par lettres aux initiales E. D., bureau du journal.

13sept—2f

On demande—Une bonne pour s'occuper d'un enfant d'un an et d'une chambre. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser rue Magasine, No 343.

11sept—4f

On demande Pour un jeune garçon de 13 à 14 ans, très intelligent et très actif, une place dans un magasin ou un bureau où il pourrait se rendre utile. Il se contentera d'un salaire modéré. S'adresser rue du Quartier, No 96½, entre Bourbon et Dauphine. 10 sept—

Un jeune homme désire une place de professeur de français soit à la ville, soit dans une famille à la campagne. S'adresser par lettres aux initiales S. C., bureau de ce journal

10 sept—8f

Un prêtre demande une institutrice catholique, d'un âge mûr, pour enseigner le français et un peu l'anglais dans une école privée de la campagne Bon traitement. On exige d'excellentes références. S'adresser cette semaine de 2 h à 4 h. chez MM. Lafargue & Brierre, 167, rue Royale.

10 sept—5f

A LOUER.

A louer—Une vaste maison de résidence en briques à trois étages, avec un beau jardin et une belle cour, rue Bourgogne, entre Quartier et Hôpital, à un îlot du chemin de fer de la rue des Remparts Voisinage respectable. Pour renseignements s'adresser à M. Jerome Meitner, No 44 Passage de la Bourse. 13sept—

A VENDRE.

Café à vendre—Pour raison de santé, un café, bar-room, faisant d'excellentes affaires et situé à proximité de la rue du Canal. S'adresser à S. Blasini, 90 Passage de la Bourse, de 10 à 11 heures A. M. 10 sept—5f

A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.

29 avril

GODCHAUX

MARCHAND DE

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS

—ET—

d'Articles de Toilette

81, 83 et 85 rue du Canal.

Notre grande vente à sacrifice a commencé, et nous invitons respectueusement le public à venir se rendre compte du bon marché que nous leur offrons en fait de

Vêtements Confectionnés

[Avec le plus grand soin,

Nous les offrons à la réduction considérable de

50 Pour Cent !

16 juil—

DÉPARTEMENT DE L'EXECUTIF, ETAT DE LA LOUISIANE.

Attendu qu'en vertu de la section 3019 des Statuts Révisés de cet Etat et sur la prière du Bureau de Santé de cet Etat, j'ai lancé le 11 juin 1884, ma proclamation, amendant ma proclamation annuelle de Quarantaine contre les ports ci-après désignés.

Tous les navires ainsi que leurs équipages, leurs passagers et leurs cargaisons arrivant aux différentes stations de quarantaine de l'Etat des ports mexicains: Matamoros, Tampico, Tuxpan, Vera-Cruz et Minatitlan; du port de Colon; Amérique Centrale; de tous les ports de l'île de Cuba, de Haïti ou Saint-Domingue, de Porto Rico et de la Jamaïque; des ports brésiliens: Rio de Janeiro Bahia et Pernambuco, ainsi que de tous les ports et villages contigus et adjacents et entre lesquels lesdits ports, une quarantaine rigide est en vigueur, laquelle quarantaine prenant effet le 1er mai 1884, de façon à imposer une détention de quarante jours à tous les navires arrivant desdits ports.

Et conformément à la recommandation du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, adoptée le 8 août 1884, demandant une modification de la susdite proclamation.

Moi, Samuel Douglas McEnery, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, en vertu de l'autorité dont je suis revêtu par la loi lance celle-ci, ma proclamation modifiant ma proclamation du 11 juin 1884, déclarant la détention de tous navires, équipages, passagers, cargaisons venant des ports ci-dessus énumérés, réduite à 10 jours à partir du 15 septembre 1884 ; excepté dans le cas où un port serait infecté de fièvre jaune, alors que la durée de la détention sera déterminée par le Bureau de Santé.

Et je commande aux officiers des différentes stations de quarantaine de mettre en vigueur les prescriptions de cette proclamation; car toute violation de cette proclamation ou des lois de cet Etat sur ce sujet seraient rigoureusement poursuivis

Fait sous ma signature et le sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton-Rouge, ce 11me jour d'août A. D., 1884.

Par le Gouverneur,
S. D. McENERY.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire d'Etat. 13 août—7f

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er septembre 1884.

Abadie Jean	Lanabras Pierre et Pascal
Abadie Jean Dominique	
Abrial Jean Marie	Latour Louis de
Beilonguet E L	Marsille Jean Baptiste
Biron de M. et Mme	Médus Jean Louis
Blondel Joseph	Montagu François
Bordes Mme, marchande	Monnier Lazare
Brogoul Antoine	Nessant Jean Baptiste
Cazes Joseph	Peyrègne Jean limonadier
Carrière et sons	
Chéchin Charles	Paoli J D N E
Charvet Joseph	Pentpas, compte de Anglade
Canal de Chavy Louis	
Clavarlie Jean Marie Louis	Prudhomme Louis et André
Courtiade Jacques	Péna Frank
Coste veuve Lucien née Pecoul	Pétrel Jose h
	Prat dit Gaston Marigny
Oremmen Mme Jeanne Camille	Pothier M et Mme
	Rhétoré Clovis
Dazet Dominique A M	Riquet Mlle Léonie
Dufort Henri	Rouss-au Victor
Duclos François	Raisin Mme L et Mlle
Delbosq Lucien charron	Saint-Upery Bernard
Escude Gabriel	Saillant Ephepine
Engster Marie Fidèle et Mme Engster	Schwartz famille et Madeleine Rapp
Faure Sylvestre Casimir	Serbet Louis
Fourcade St Cyr	Save Bernard
Gaillard Louis Alphonse	Schmitt (Abbeville)
Geublanc Pierre	Sullivan négt. en bois
Gasein Michel	Sillan Emile
Guinot M	Sillan époux Edouard
Gautroy Veuve née de la Motte	Tardos J
	Ternand Baptiste
Hancart Clodemir	Vogelsait Marguerite
Lamelle Marie (épouse Bardou)	Willems Edouard
	Walsh P A
Labory Jeanne Marie	
Ludwig Jacques mécanicien	

La Nlle-Orléans, le 1er septembre 1884.

Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC

Christian Woman's Exchange

Salles 41 et 43 rue Bourbon.

Le Conseil de Direction de cet "Exchange" devant exposer des travaux de femme à l'Exposition Universelle de l'Industrie qui doit s'ouvrir à la Nlle-Orléans en décembre 1884, sollicite la coopération des femmes de tous les pays. Il serait important que l'on se mît immédiatement à l'œuvre.

Le Comité de l'Exposition de "l'Exchange" fera toutes les démarches nécessaires auprès de la Direction de l'Exposition, et le secrétaire de l'Association fournira les renseignements dont on pourra avoir besoin.

L'exhibition des articles envoyés aura lieu aux risques des personnes qui exposeront.

L'administration adoptera des règlements en vertu desquels des doubles des articles exhibés pourront être vendus et livrés immédiatement et d'autres articles livrés à la clôture de l'Exposition. M. E. AUZE.

21aout— Secrétaire.

Compagnie d'Assurances du Croissant.

(CRESCENT INSURANCE)

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLÉANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$600,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéance fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie

W. R. LYMAN..................Président
CHAS. H. DOLSEN..........Vice-Président
CHAS. E. RICE.................Secrétaire

Directeurs:

Samuel H. Kennedy,	Paul E. Mortimer
Victor Meyer,	Joseph Bowling
W. B. Conger,	S. Hernsheim
George W. Sentell,	Edward Halle
Alf. Moulton,	J. J. Reiss,
Charles Newman,	Louis Prados,
U. Marinoni,	Harry L. Flash
Lucien Delery,	A. H. Steward,
Charles H. Dolsen,	Sigmund Katz,
Reuben G. Bush	H. D. Wallace,
John Calder,	E. F. W. Bachman
S. C. Coulon,	Wm Garig,
W. A. Phelps	John D. Fisher
M. Gillis,	A. Rosenfeld,
Wm R. Lyman,	C. K. David.

Voir nos agents dans la Louisiane, Texas, le Mississippi et l'Arkansas

15 jui 1 an, v et cj

L.S.L.

QUE TOUT
—LE—
MONDE
SACHE

Que cette loterie est la seule qui d ns un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS

PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION

—DE—

Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel

A $5 00

CLASSE K,

—DE—

LA COMPAGNIE DE

LOTERIE

DE L'ETAT

DE LA LOUISIANE

Aura lieu à la

Nlle-Orléans,

MARDI, 14 OCTOBRE 1884

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction de

GEN. G. T. BEAUREGARD,

DE LA LOUISIANE ET DU

GEN JUBAL A. EARLY,

DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à

$265,500.

Le tirage commencera positivement

A ONZE HEURES A. M.,

A

L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de	25,000,	25,000
1 Lot de	10,000,	10,000
2 Lots de	6,000,	12,000
5 Lots de	2,000,	10,000
10 Lots de	1,000,	10,000
20 Lots de	500,	10,000
100 Lots de	200,	20,000
300 Lots de	100,	30,000
500 Lots de	50,	25,000
1,000 Lots de	25,	25,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit	6,750
9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit	4,500
9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	2,250
1,967 Lots se montant à	$265,500

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'as rance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons e fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J A Early

Billet entier. $5 ; Fractions—

Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.

Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.

Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.

(Nous payons les frais d'exprès sur toutes les sommes de $5 ou plus)

Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à

New-Orleans National Bank

New Orleans, La.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

Merchants Mutual Insurance Company of New Orleans et al. vs J. B. Moore & Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,914—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI le 15 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ce qui en dépend, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dryades, Baronne, Lafayette et Girod, désignés par les Nos. Un et Deux, sur un plan de Louis H. Pilié, voyer, en date du 31 mars 1858, déposé pour référence en l'étude de E. Bouny, notaire, et mesurant d'après ce plan : Le lot No Un, au pied américain, trente-un pieds 11 pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur entre lignes parallèles, de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes. Le lot No Deux touche au lot No Un et forme le coin des rues Dryades et Lafayette et a, au pied américain, trente-et-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur et façade à la rue Lafayette, entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes Ensemble avec les machines, bouilloires pompes, réservoirs en fer battu, barils à filtrer, tuyaux, poulies, etc, faisant partie de la propriété ci-dessus et ayant le caractère d'un immeuble.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, un montant suffisant pour payer la somme actuellement due aux demandeurs dans la susdite affaire, à savoir : $2000 avec 6 0/0 d'intérêt par an du 31 juillet 1883 au 3 août 1884 et 8 0/0 d'intérêt par an du 3 août 1884, jusqu'au jour de la vente; 5 0/0 honoraire d'avocat réclamés dans la pétition du demandeur et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes dues sur la propriété, le reste du prix d'adjudication payable : moitié, le 3 août 1885, avec intérêt au taux de 6 0/0 à partir du 31 juillet 1883 jusqu'au 3 août 1885 et de 8 0/0 après cette date; l'autre moitié le 3 août 1886 avec intérêt à raison de 6 0/0 à partir du 31 juillet 1883 jusqu'au 3 août 1886 et de 8 0/0 après cette date.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

NOTA.—On pourra obtenir du shérif civil la permission d'examiner la propriété ci-dessus tous les jours, excepté les dix jours précédant la vente; et pendant ces dix jours précédant la vente on pourra examiner la dite propriété tous les jours de 9 heures du matin à 5 heures de l'après-midi, en s'adressant au gardien sur les lieux.

13sept—13, 20, 27—4, 11, 15 oct.

J. L. Crawcour vs. Chas. W. Hunter.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9,774—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 22 septembre 1884, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un lot de meubles, effets mobiliers, marchandises à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres, dans le Second District de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

10sept—10 15 20 21

John G. Wire vs. P. J. Tyrrell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,399—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et les Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain, avec la bâtisse, etc., situé en cette ville, dans le Premier District, dans l'îlot borné par les rues Canal, White, Dupré et Gasquet, désigné par le No 1 sur un plan du dit îlot par L. Kurzdstein, voyer, en date du 28 octobre 1876, déposé pour référence en l'étude de M. Gernon, notaire, d'après lequel ce lot mesure trente-deux pieds onze pouces de face à la rue du Canal sur quatre-vingts pieds de profondeur et de façade à la rue Dupré, entre lignes parallèles, formant le coin des rues Canal et Dupré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

26août—26 sept 2 9 16 23 27

James Fahey vs Veuve Juan Bachino et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans - No 11,610—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre les rues Gravier et les Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Esplanade, Marais ou Plauché et Villeré, et le prolongation de la rue du Quartier, le dit lot mesuré, au pied américain, d'après un plan fait par Arthur O. De Armas, déposé voyer, le 12e jour de mai 1855 et déposé en l'étude de Antoine Doméoourt, notaire en cette ville, à savoir: Ce lot mesure 81 pieds onze pouces et cinq lignes de face à la dite rue Esplanade sur une profondeur de cent cinquante-neuf pieds et un pouce trois lignes à la dite ligne vers la rue Villeré et cent vingt-sept pieds un pouce sur la ligne parallèle vers la rue Marais ou Plauché, à cette profondeur elle se rétrécit de sept pieds pour une seconde profondeur trente trois pieds deux pouces et quatre lignes, sur lequel il y a un petit bâtiment avec les terres améliorations qui s'y trouvent, sans exception ou réserve.

Acquis par la Veuve Juan Bachino par achat de Domingo Bachino, d'après un acte pardevant Charles V Foulon, notaire, le 6 avril 1864.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

28 août - 26 - sept 2.9.16.23.27

Emile Bouny vs Mme Cecilia Crane, veuve de Michael Egan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans —No 11,901—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite:

Un certain îlot de terre situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme numéro quarante deux, borné par l'Avenue Broadway, les rues Esther Chesnut et Wall mesurant cents pieds de face sur l'Avenue Broadway et la rue Chesnut, et deux cent quarante pieds de face sur chacune des rues Esther et Wall, le tout conformément à un plan fait par J. Pilié, arpenteur, voyer, en date du 12 juillet 1872 et annexé à un acte passé pardevant Charles Bouny, notaire en cette ville, près duquel la vente faite par Adèle Poirier à Christian Rosellus, le 6ème jour de septembre 1872, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent.

Acquis par la défenderesse de Simpson Fox, conformément à un acte passé pardevant Eusèbe Bouny, notaire, le 27 juillet 1892.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

22 août—22 29—5.12.19 23 sept

Madeline Kunz vs. Margaret Lelsey.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 8,638 —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasine, entre la rue Gravier et les Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 23 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlot numéro trente et un, borné par les rues Poydras, Johnson Canal et Jackson, et désignés par les numéros deux et trois sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, en date du premier mai 1840, et déposé en l'étude de D. L. McCay, ancien notaire en cette ville. Les dits lots mesurent chacun vingt cinq pieds de face à la rue Poydras sur cent quarante-huit pieds de profondeur entre deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. le tout au pied américain.

Etant la même propriété acquise par la défendeur, comme suit :

Le lot numéro deux, de J. Crusius, conformément à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville, le quatorzième jour d'avril 1852 ; et le lot numéro trois, du dit J. Crusius, conformément à un acte passé pardevant S. Magner, anciennement notaire en cette ville, le quatorzième jour de novembre 1859.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans

22 août 29—5.12.19.23 sept

M. E. GARCIA,

Solliciteur pour MM. ANDERSON & DABBS, marchands de charbon.

REÇOIT des ordres pour l'excellent charbon de Montebello et d'Helena, le premier égal en Cannel anglais. Il livre immédiatement ou à l'époque qu'on lui indiquera, au prix actuel du marché. Il se recommande à ses amis et au public.

Laisser les ordres au bureau de M. J. M. Villavaso "K", Gallier Court, ou à la pharmacie P. Barthe, coin Ursulines et Dauphine.

26 août—

GEORGES SOULIE

SCULPTEUR-DÉCORATEUR,

Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O

OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Boussons, Armoiries, etc, etc., soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre

Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léon tine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heure à 3 heures 4mars—1an

Avis aux Votants.

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans. Bureau du Contrôleur de l'Enregistrement, Bâtisses des Cours, rue du Camp, vis-à-vis la Place Lafayette, Nlle-Orléans, 26 août 1884 — Les personnes désirant se faire enregistrer trouveront ce bureau ouvert de 8 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, et de 4 à 7 heures du soir jusqu'au 25 octobre 1884. les dimanches et les jours de fêtes légaux exceptés. Le bureau sera positivement fermé après cette dernière date pour la révision et la préparation des livres (poll books). Les certificats d'élection émis en 1880 et depuis, quand le votant n'a pas changé de domicile, seront bons pour la prochaine élection.

ROB'T. BREWSTER,
Contrôleur de l'Enregistrement.

27 août—2m.

BODLEY BROTHERS
Quartier-Général de Voitures,
70, 72, 74 rue St-Charles,

ONT l'assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à coton, charrettes à bagasse, charrettes pour ferme, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rails, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et nos fermes extra destinés à nos charrettes et wagons lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et répondons aux plus fortes demandes.

12mai—1an

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Succession de J. L. Nevers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 11,844—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique sur les lieux ci-dessous désignés, SAMEDI, 13 septembre 1884, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au chantier de bois Nevers, Nos 237 à 245 rue South Liberty, coin Julia:

15,000 pieds de bois de charpente, plus ou moins ; 2 charrettes et un lot de comptes à recevoir, conformément à la liste déposée en mon bureau.

Conditions comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

2sept—2.9.13

Succession de Edwin Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10,828—En vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley dans le Premier District de cette ville, SAMEDI le 4 octobre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1o Onze lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Pitt, Bordeaux, Prytania et Valence, et désignés par les numéros trois, quatre, cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze, douze et treize, sur un plan dressé par C. A. Hedin, architecte, en date du 11 février 1853, et déposé en l'étude de T. O. Stark, anciennement notaire en cette ville. Les dits lots mesurent comme suit, à savoir : Les dits lots numéros trois et quatre se touchent et mesurent chacun trente trois pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent pieds. Les lots numéros cinq, six, sept et huit se touchent aussi et mesurent chacun trente-trois pieds six pouces de face à la rue Prytania sur une profondeur semblable et entre lignes parallèles de cent pieds. Le lo numéro huit forme une des encoignures des rues Prytania et Bordeaux, et les lots numéros neuf, dix, onze, douze et treize se touchent et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles. Le lot numéro neuf forme l'encoignure des rues Pitt et Bordeaux.

2o Quatre lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros six, sept, huit et dix de l'îlot No 44, compris entre les rues Colisée, anciennement Plaquemine, Perrier, Belcastle et Dufossat, et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Colisée sur une profondeur de cent-un pieds entre lignes parallèles.

3o Six lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les numéros treize, quatorze, quinze seize, dix-sept et dix-huit de l'îlot numéro vingt-sept, compris entre les rues Campo, Magazine, Belcastle et Dufossat, et mesurent comme suit, à savoir: Le lot numéro treize mesure trente pieds neuf pouces de face à la rue Dufossat, sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles. Les lots num ros quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit, mesurent chacun trente pieds de face à la rue Camp, sur une profondeur de cent cinq pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

2 sept—2,9,16,23,30—oct 3,4.

Thos J. Sellers vs la Compagnie française de fabrication de porcelaine.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,797—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville MERCREDI 17 septembre 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Quatre certains lots de terre se touchant, dans le Troisième District de la Nouvelle Orléans, dans l'îlot compris entre le Chemin de Gentilly, la Grande Route St Jean, le Chemin de LaCroix, la rue Septième et le canal s'étendant au Bayou Sauvage. Les dits lots étant numérotés huit, neuf, dix et onze et mesurent chacun comme suit : le numéro huit vingt-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face au Chemin de Gentilly, trente-quatre pieds de face au canal dans la ligne du fond sur une profondeur de cent dix sept pieds sur la ligne du lot numéro neuf, et quatre-vingt-deux pieds deux pouces sur le côté du numéro neuf. Le lot numéro neuf mesure vingt-neuf pieds quatre pouces et quatre lignes de face au Chemin Gentilly, quatre-vingt-deux pieds de face au canal ou ligne du fond, cinquante-neuf pouces de profondeur sur le côté du lot numéro huit, et soixante-onze pieds cinq pouces de profondeur sur le côté du lot numéro dix, le lot numéro dix mesure trente pieds cinq pouces et une ligne sur la ligne du fond. Le lot numéro dix mesure trente pieds cinq pouces et une ligne de face au Chemin Gentilly, soixante-onze pieds cinq pouces et une ligne du côté du lot numéro onze et trente-cinq pieds de face au canal ou ligne du fond; et le lot numéro onze mesure trente deux pieds cinq pouces et une ligne de face au Chemin Gentilly, soixante-onze pieds cinq pouces de profondeur sur la ligne du lot numéro dix, et quatre-vingt-deux pieds sur la ligne du lot numéro douze, et trente-deux pieds 5 pouces et une ligne du fond.

Acquis par la défenderesse par achat de Bernard Wiser et femme, d'après un acte pardevant Octave De Armas, notaire, le 10 juillet 1883.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

16 août—16,23,30—6,13,17 sept

Avis aux Créanciers.

H. R. Gioie vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,860—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de H. R. Gioie et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Bernhard Meyer, syndic ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

9 sept—9,13 18

Lewis F. Dow vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,240—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de Lewis F. Dow et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas D. Ily, shérif civil, syndic provisoire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

9 sept—9,13,18

George Baptiste vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,722—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de George Baptiste et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Andrew Hoffmann, syndic en cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

6 sept—6, 10, 14

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'orléans.

Edward Miller, vs. ses créanciers. } No 10 466. Division A,

LES créanciers du dit insolvable, Edward Miller, sont par le présent notifiés qu'une réunion des dits créanciers aura lieu pardevant Andrew Hero Jr., notaire de la dite paroisse, lundi 15 septembre 1884 à 11 heures A. M. pour délibérer et fixer les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par le dit insolvable et pleinement décrite dans les minutes en liasses dans la dite affaire, devra être vendue.

Par ordre de la dite Cour Civile de District rendu dans la dite affaire le 26 août 1884.

Nlle-Orléans, 30 août 1884.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

2 sept—3t

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Warren S. Salter vs. ses Créanciers. } No 12,016.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Walron S Salter, le pétitionnaire, soit convoquée et ait lieu le LUNDI 29 sept. 1884, à 11 heures du matin, pardevant E D. Sanders, Esq. pour procéder et considérer et agir sur l'application du dit pétionnaire, et que Charles Lazarne, Esq. notaire, soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens du dit pétitionnaire.

Nouvelle Orléans, 25 août 1884.

(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.

Pour copie conforme :

GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.

25 août—8 f. en 30 j.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Hansell & Webster vs. Leura Créanciers } No. 11,944.

ORDRE DE COUR—Qu'une assemblée des créanciers de Hansell & Webster ait lieu et soit convoquée pardevant Benjamin Ory, notaire de cette paroisse, le 29e jour de septembre 1884, à 11 heures du matin, dans le but de délibérer et de prendre en considération l'application du dit pétitionnaire pour un sursis; que James D. Coleman, avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents et que dans l'intervalle toutes les procédures judiciaires contre les biens et les personnes des dits pétitionnaires soient arrêtées.

Nouvelle Orléans, 14 août 1884.

W. T. HOUSTON, Juge

Pour copie conforme :

GEO. P. CAZELAR, Député-Greffier.

15 août—3fen 30j.

LEON QUEYROUZE,

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET DE LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest

97 RUE DECATUR,

mars—1an Nlle-Orléans.

Médaille d'Or. Paris 1878 — Diplome d'honneur Amsterdam 1883

BASILE BARES.

No 84 - - Rue Royale - - No 84

SEUL AGENT.

VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.

Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.

18nov—

LA CREOLINE,

—OU—

La liqueur Malakoff des dames et des familles.

ALPHONSE WALZ,

24 et 26 rue Conti,

18mars— Seul propriétaire et fabricant

VENTES A L'ENCAN'

PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC

P. E. Sarrazin & Krebs & P. A. Sarrazin & A. D. Krebs, individuellement, contre leurs créanciers.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B—No 11,254.

Comptes ouverts, Jugement, Réclamation, 2 Actions de l'Exposition Universelle du Centenaire du Coton.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale — JEUDI, 18 septembre 1884 à midi, à la Bourse d'encan St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant en place de N. H. Rightor, juge de la dite Cour, Division D, maintenant en congé, en date du 5 septembre 1884, il sera vendu à l'encan l'actif suivant, appartenant aux dits insolvables, à savoir—

1o Les comptes ouverts.

2o Un jugement contre Hansell & Webster pour la somme de cent trois piastres et deux sous dans la Deuxième Cour de Cité (dossier No 4422).

3o Réclamation et procès de P. E Sarrazin & Krebs vs la ligne de steamers "Cromwell," maintenant en litige dans la Première Cour de Cité de cette ville, pour la somme de quatre-vingt-trois piastres et quatre vingt-quatre sous. (Dossier No 5894.)

4o Deux actions de l'Exposition Universelle du Centenaire du Coton.

Conditions—Comptant sur les lieux.

9 sept—9 13 18

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Actions d'Assurance,

Succession de Fred'k Fisher, jr, décédé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Dossier No. 11.641.

Vente pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, ENCANTEUR—Bureau No. 13 rue Carondelet—SAMEDI 13 septembre 1884 à midi et demi, à la Bourse Arcade, rue Magasine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Honorable A. L. Tissot juge de la cour civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 7 août 1884, dans l'affaire de la succession de Frederick Fisher, Jr., décédé. No. 11,641 du dossier de la cour pour un partage, à l'encan il sera vendu—

1o Cinq actions du fonds capital de la Teutonia Insurance Company de la Nouvelle Orléans de $100 chacune, payées en plein.

Conditions—Comptant sur les lieux.

4 sept—4,7,10,13

Résidence cottage à Alger—Meubles et Effets mobiliers.—Succession de feu Francis J. Carpenter —Cour Civile de District No 11,875 du Dossier.—A l'Encan

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau, 13 rue Carondelet—JEUDI, 18 septembre 1884, à midi, vis-à-vis de la maison de E. G. Hebenbach's et attenant à la maison de cour, Cinquième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable W T Houston, Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, siégeant en place de l'Honorable A. L. Tissot, Juge de la même Cour, maintenant absent en congé, en date du 14 août 1884. No 11,875 du Dossier, dans l'affaire de la succession de feu Francis Joseph Carpenter, à l'encan, il sera vendu—

1o Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District (Alger) de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Béguin, Villere, Delaronde et Barthelemy, désigné par le No 20 et mesurant 34 pieds 7 pouces et 5 lignes de face à la rue Béguin sur une profondeur de 108 pieds 6 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une Résidence Cottage en bois ayant 4 chambres, cave, etc., et immédiatement après sur les lieux ci-dessus désignés, il sera vendu—

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant pour les effets mobiliers et la propriété foncière comptant en pas sant l'acte. 20 0/0 devant être payés sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant Joe. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.

17 août—17, 24, 31—7, 14, 18.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétées Améliorées et Terrains nus, Dans le Sixième et le Septième District.

Succession de feu Frédérick Fisher jr.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—No 11,641 du Dossier de la Cour.

Vente pour effectuer un partage.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI 13 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, en date du 7 août 1884, dans l'affaire de la succession de feu Frédérick Fisher jr. No. 11,641 du dossier de la Cour, pour un partage, il sera vendu à l'encan.

Sixième District.
Rue Tchoupitoulas

1o—Deux certains terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot No 158, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Bordeaux et Lyon, désignés par les Nos 9 et 10, qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à chacune des rues Tchoupitoulas et Front, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles, telle que la pied américain. Le lot No 10 forme le coin des rues Lyons et Tchoupitoulas,

A Carrollton.

Faisant face à la rue Madison

2o—Deux certains terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le ville de Carrollton Septième District de cette ville, dans l'îlot No 136 borné par les rues Madison, Shambrone, Zimple et Quatrième, désignés par les Nos 23 et 24 qui se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Madison, sur une profondeur de 150 pieds entre lignes parallèles.

Faisant face à la rue Anne.

3o—Un terrain et demi situé dans la même ville et le même district que ceux décrits ci-dessus, dans l'îlot No 29, borné par les rues Anne, Esther, Clinton et Hilairs, désigné par la totalité du lot No 3 et la moitié du lot No 2 qui se touchent, le lot No 3 mesurant 30 pieds 6 pouces et 8 lignes et la moitié du lot No 2 (qui touche au lot No 3) 15 pieds 3 pouces et 4 lignes, tous deux faisant face à la rue Anne, sur une profondeur de 142 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Rue Jefferson.

4o—Un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la même ville et le même district que ceux décrits plus haut, dans l'îlot No 126 borné par les rues Jefferson, Leonidas, Quatrième et Zimple, désigné par le lot No 1, mesurant 30 pieds de face à la rue Jefferson sur une profondeur et façade à la rue Zimple de 120 pieds et formant le coin des rues Jefferson et Zimple.

Rue Hampson.

5o—Cinq terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la même ville et le même district que ceux décrits plus haut, dans l'îlot No 78, borné par les rues Hampson, Seconde, Lower Line et Clinton, et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement qui se touchent et ont chacun ces dimensions suivantes: le lot No 1 forme le coin des rues Hampson et Lower Line et mesure 32 pieds 5 pouces de face à la rue Hampson, 16 pieds 5 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces sur la ligne du lot No 2 et 108 pieds 8 pouces de face à la rue Lower Line. Les lots Nos 2, 3, 4 et 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Hampson sur une profondeur de 107 pieds 6 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—comptant au moment de passer la vente. 10 pour cent devront être payés au comptant sur les lieux pour assurer la vente. Acte de vente pardevant Ernest Commagère, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.

10 août—10, 17, 24, 31. sept 7, 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Résidence-Cottage à deux corps de logis, coin des rues Laurel et Peniston—Deux terrains, rue Duel, Troisième District

Succession de feu Peter J. Pollman.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 7252 du Dossier de la Cour.

A des conditions faciles. A l'Encan.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux, No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 13 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la même Cour, Division D, maintenant absent de la ville en congé, le dit jugement rendu le 6 août 1884 et signé le 11 août 1884, pour le compte de la succession de feu Peter J. Pollman, No 7252 du dossier, il sera vendu—

1o Deux terrains ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Laurel, Annonciation, Peniston et Gen Taylor, désignés par les Nos 1 et 2 qui se touchent et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 formant le coin des rues Laurel et Peniston.

Les améliorations comprennent une résidence cottage à deux corps de logis, dont le coin est une grocerie, avec un cottage dans le fond des terrains, cuve, &c.

2o Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues St-Antoine, Duel, Hope ou Espérance et Annette, désignés par les Nos 11 et 12 qui se touchent et mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Duel sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 2 lignes, le tout au pied anglais.

Conditions—Un tiers comptant, le reste à un et deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les autres clauses usuelles de garantie; un dépôt de 10 pour cent comptant sur les lieux pour assurer la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.

13 août—13 17 24 31 sept 7 13

Dr. J. B. Perez

Médecin et Chirurgien,

D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements de spermatorrhée et tous les désordres de NATURE PRIVÉE, traités sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérison garantie. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple mécanisme, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr. PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.

No 6 rue South Rampart.

mars—64—1an

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS. P. GUINAULT

Grande portion de Terre près du Bayou St-Jean, formant l'encoignure des rues Hagan et St-Philippe.

Résidence en briques à étage, formant encoignure aux rues St-Louis et Tremé.

No 11,057—Division B - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

Succession de Jean Bertrand Ader.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureaux Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 27 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 août 1884, les propriétés suivantes, savoir:

1o Une certaine portion de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot renfermé par les rues Première ou Hagan, St Jean, St Philippe et le Bayou St-Jean; laquelle portion de terre mesure 259 pieds 1 pouce 6 lignes de face à la rue Première ou Hagan, 87 pieds 1 pouce de face à la rue St-Philippe, 101 pieds 6 pouces de face à la rue St Jean et 217 pieds 9 pouces sur une ligne courant de la rue St Jean à la rue St-Philippe et parallèle à la rue Première ou Hagan. La dite portion de terre se compose de six lots, désignés par les Nos 11, 12, 13, 14, 15, et 16. Les bâtisses consistent en une maison en bois à étage, couverte en ardoises, ayant au rez de-chaussée, corridor d'entrée et quatre chambres, même distribution à l'étage supérieur, hangar, deux citernes, lieux d'aisance, jardin, etc, etc.

2o Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlot renfermé par les rues St-Louis, Tremé, Conti et Marais, lequel lot de terre est désigné par le No 1 et forme l'encoignure des rues St-Louis et Tremé, et mesure 21 pieds 7 pouces de face à la rue St-Louis, sur 70 pieds de profondeur et face à la rue Tremé. Ensemble, une maison de résidence en briques et à étage, ayant plusieurs chambres, une bâtisse en briques à étage touchant à la maison principale, ayant également plusieurs chambres water works, lieux d'aisance, &c., &c. Le tout conformément aux plans qui seront exhibés à la susdite Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de ventes pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Un dépôt de 10 pour cent sera exigé des acquéreurs, sur les montants des adjudications comme sécurité.

26 août—26 sept 6 13 20 27.

Vente pour effectuer un partage. Succession de Clothilde Hobillet.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 11,699.

Terrain formant encoignure aux rues Union et Urquhart.

Agréable résidence en bois rue Kerlerec No 49.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 13 septembre 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un jugement de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu et signé le 8 août 1884.

Les propriétés suivantes, savoir :

1o Un lot de terre formant encoignure, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Union, Français, Morales et Urquhart, lequel lot de terre mesure 31 pieds 11 pouces et lignes de face à la rue de l'Union sur une profondeur et façade à la rue Urquhart de 64 pieds.

Ensemble, une maison en bois occupée comme magasin d'épiceries, ayant cinq chambres, hangar, citerne, lieux d'aisance, etc, louée $12 par mois.

2o Un lot de terre situé dans le même district dans l'îlot borné par les rues Kerlerec, St-Antoine, Bourgogne et Remparts, lequel lot de terre mesure, mesure française, plus ou moins, 25 pieds de face à la rue Kerlerec, sur 145 pieds de profondeur.

Ensemble une maison en bois, No. 49, couverte en ardoises, ayant quatre chambres et une grande galerie derrière; cuisine couverte en ardoises, ayant deux chambres, deux cabinets et galerie sur la façade. Une autre bâtisse en bois, couverte en ardoises, construite dans le fond du terrain, ayant deux chambres avec galerie sur la façade, trois citernes, hangars, lieux d'aisance doubles, cour briquetée, jardin, etc. etc. Le tout en bon état et divisé en trois logements distincts.

La résidence du fond est occupée par les héritiers et la balance est louée $24 par mois.

Le tout d'après les plans qui seront exposés à la Bourse.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Chs Bolla, notaire aux frais des acquéreurs, y compris les taxes d'Etat et de ville, dues cette année, en sus du prix de vente.

Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis des acquéreurs sur le prix de vente.

12 août—12,23 30, 6,13 sept

Succession de Marianne Mercier, épouse de J. P. Barbieri et de J. P. Barbier—Nos 11,675 et 11,787.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 13 septembre 1884, il sera vendu à midi à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, signé le 5 août 1884, par l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Honorable Henry L Lazarus, juge de la dite Cour, Division E, maintenant absent en congé—

Quatre lots de terre contigus, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situés dans le 3me district de cette ville, dans l'îlot compris entre les rues Prosper, Mandeville, Eliza et Bourgogne, désignés par les Nos 20, 21, 22 et 23—chaque lot mesurant 30 pieds de face à la rue Prosper, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Oct. de Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12 août—12,23,30—6,13 sept

Succession de Stephanie Louise Villecoq, veuve de Clement Dubamel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 10, 053—En vertu d'un ordre rendu le deux de septembre 1884, dans la susdite succession par l'hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour Civile de District, Division A, siégeant à la place de l'Honorable F. A. Monroe, de la Division C, maintenant absent en congé, il sera vendu à l'encan, sur les lieux. No 14 rue de Chartres, dans le Second District de cette ville, MARDI, 16 septembre 1884, à midi, les effets mobiliers et les objets ci-après décrits, à savoir :

1o Les meubles, effets mobiliers et objets appartenant à la défunte, d'après l'inventaire enregistré.

2o Le reste du contenu du magasin d'articles d'imagerie, No 14 rue de Chartres.

Conditions—Comptant sur les lieux.

PETER F NOUVET,
Exécuteur Testamentaire.

4 sept—4,9,13,16.

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Françoise Delphine Raoul Livaudais.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,052—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par P S Wiltz, jr., administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

11 sept—11, 15 20

Succession de Thomas McCormick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,333—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Christy Connell, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

10sept 10, 14, 19.

Succession d'Adolphe Billet.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,771—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Elizabeth Kuntz, veuve d'Adolphe Billet, tutrice naturelle, administrant cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

10 sept—10,14,19

Succession de Marie Gueno, veuve de David Soumastre et François.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,083—Division——Attendu que Adèle St. Martin, veuve de Joe David, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Marie Gueno, veuve de David Soumastre et François, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

9 sept—9,13,18

Succession de Michael Sandford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 12,065—Division A—Attendu que P S Wiltz Jr. Administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Sandford décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier.

4 sept—4 9 13

Succession de James Ogilvie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,750—Division D—Attendu que P.S. Wiltz, Jr, administrateur public, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dûment dans la succession de feu James Ogilvie, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN, Greffier

7 sept—7,11,16.

Succession de Elizabeth A. Harmstadt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 12,084—Division E—Attendu que P.S. Wiltz jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Elizabeth A. Harmstadt, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

W. J. McGEEHAN,
Greffier.

4sept—4, 9, 13.

Avis médical.

J'AI l'honneur d'annoncer que, le mois prochain, je vais r'ouvrir mon Cabinet de Consultations pour les maladies chroniques—exclusivement. On sait, et je le répète ici, que je m'emploie aucun minéral dans la composition des médicaments que je livre moi-même à mes clients: depuis quarante ans que je l'exerce, je n'ai eu qu'à me féliciter de ce système—sous tous les rapports, surtout sous celui de la guérison sérieuse de mes malades—en q l i n ne subsiste de dangereux après le traitement.

Je ferai bientôt connaître le lieu et les heures de la Consultation que j'annonce aujourd'hui.

13août Dr. C. TRIBUT

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

1 action de l'Exposition universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.

1 action du Louisiana Jockey Club.

Beaux meubles de salon.—Piano Emmerson en palissandre.

Instruments de dentiste.

Lavabos, Pendules, Chaises, recouvertes en crin, tables à dessus de marbre, glaces de cheminée et pour paneaux, fauteuil de dentiste, portraits, gravures, tapis, paillassons, p e es de salon, plaqué, coffre-fort, bibliothèques, ornements de cheminée, porte chapeaux, matelas, toiles cirées, ottomanes, encyclopédie britannique, armoires, vases, sofas, armoires à glace, fauteuils, porcelaines, vases en porcelaine, stores sideboards, ustensiles de cuisine, machines à coudre et d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Succession de William Chandler— No. 11,543.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 46 rue Royale—JEUDI, 25 septembre 1884, à 10 heures et demie du matin il sera vendu à l'encan au No 142 rue Carondelet entre Lafayette et Girod, en vertu d'un ordre de l'Honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'honorable F. A. Monroe, juge de la dite Cour, Division C, absent en ce moment, en date du 11 septembre 1884, pour compte de la dite succession le contenu de la maison ci-dessus mentionnée.

Conditions—Comptant.

13 sept—13,17,20,25

Actions de Compagnies d'Assurances.

Succession de Jose Borba - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 6,424

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear encanteur - Bureau, No 46 rue Royale — MERCREDI, 24 septembre 1884, à midi il sera vendu à l'encan à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles entre celles Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 avril 1884, pour le compte de la dite succession—

8 actions de la Hope Insurance Co de la Nouvelle Orléans.

14 actions de la New Orleans Insurance Company

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication et avant transfert.

12 sept 12 17 20 24

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur au coin des rues Adèle et Rousseau, Quatrième District.

Succession de feu John Harney et pour le compte des parties intéressées

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 9471 du dossier de la Cour.

A des conditions faciles, à l'encan.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur—bureau, 9 rue Carondelet—SAMEDI, 13 septembre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon A L Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A, siégeant au lieu de l'Hon F A Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, maintenant en congé, en date du 5 août 1884, Dossier No 9471 de la Cour, dans l'affaire de feu John Harney, l'encan, il sera vendu :

Un certain terrain de valeur ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Adèle, Josephine, Rousseau et St Thomas, mesurant 44 pieds de face à la rue Adèle sur une profondeur et façade à la rue Rousseau de 63 pieds, le tout, plus ou moins, formant le coin des rues Adèle et Rousseau, et formant une partie du lot No 4 sur un plan du voyer Pilié, en date du 9 novembre 1839, et d'après lequel plan fait par John F. Braun, voyer, en date du 8 avril 1884, et maintenant exposé au lieu de la vente.

Les améliorations comprennent une résidence cottage en bois recouverte en ardoises, servant de grocerie et de résidence et louée au prix mensuel de $20 par mois et désignée par le No 83 rue Rousseau. Ce coin de valeur est un des plus désirables comme centre d'affaires ou comme emplacement étant situé dans un voisinage très peuplé, et sera vendu aux conditions suivantes:

Termes—La moitié ou plus comptant, le reste à douze mois avec 8 pour cent d'intérêt de la date jusqu'à parfait paiement, les billets devant porter hypothèque spéciale avec privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes autres clauses usuelles de garantie. 10 pour cent sur le comptant payable sur les lieux pour assurer la vente.

Acte de vente pardevant John Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur, y inclus les taxes dues et exigibles en 1884.

9 août—9 16 23 30 sept 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison.

EFFETS MOBILIERS

Contenus dans la résidence No 157 rue Dorgenois, entre Dumaine et St-Philippe.

Succession de feu Edmond Abell.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No. 11 959 du dossier de la Cour.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—Bureau No. 9 rue Carondelet—LUNDI 22 septembre 1884, à 10½ heures du matin, sur les lieux, No 157 rue Dorgenois entre Dumaine et St-Philippe, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant au lieu de l'Honorable F A Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, maintenant en congé, en date du 9 septembre 1884, No 11 959 pour le compte de la succession de feu Edmond Abell, à l'encan, il sera vendu:

Un lot de meubles de maison et effets mobiliers.

D'après un inventaire enregistré au greffe de la susdite honorable Cour.

Conditions, comptant avant livraison.

11sept—11 14 21

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Quatrième District.

Successions d'Eugène Gorrondona et de Margaret Egan, épouse d'Eugène Gorrondona, No. 9090, Division A, No. 10,863, Division C., de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, le 11 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins entre Gravier et Natchez, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 4 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-dessous décrite, à savoir :

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Locust, Philip, Première et Magnolia, et formant l'encoignure des rues Magnolia et Première, et mesure 30 pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de 140 pieds et face à la rue Première, entre lignes parallèles.

Conditions—comptant

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis pour lier la vente.

6 sept—6,13,20,27, 4,8,11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix dans le Deuxième District, coin des rues Dumaine et Galvez.

Deux terrains de valeur dans le Quatrième District, sur la rue Washington, entre Troisième et Quatrième.

Un lot de comptes à recevoir.

Dans l'affaire de William Heyle vs ses créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C—No 11,746.

Vente de Syndic

PAR B. ONORATO, Encanteur, Bureaux 45 rue Royale—SAMEDI, 18 octobre 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez en vertu d'un ordre de l'Honorable A L Tissot, juge de la dite Cour Division A, siégeant en place de l'Honorable F. A. Monroe juge de la dite cour, Division C maintenant absent en congé, daté du 9 septembre 1884, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1o Un certain terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlot borné par les rues Dumaine, Galvez, Ste-Anne et Johnson formant l'encoignure des rues Dumaine et Galvez, et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles et de face à la rue Galvez au pied américain.

2o Deux certains terrains dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlot No. 37, borné par les rues Washington, Troisième, St. Jean et Quatrième, qui mesurent chacun 33 pieds 3 pouces et 4 lignes de face à la rue Washington sur 160 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, les dits lots sont désignés par les Nos 4 et 5 et se touchant.

Conditions—Comptant

Actes de vente par devant G. G. Andry, Notaire, aux frais des acquéreurs, les acquéreurs payant en sus du prix d'adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.

Un dépôt de 10 pour cent au comptant sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

3o Un nombre de comptes ouverts d'après un inventaire enregistré.

11 sept—11, 20, 27, oct—4, 11, 18.

PAR PHELPS & HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau, un Ameublement de chambre à coucher, un lot Literie et effets personnels, etc., au No. 6 rue Carondelet, entre Canal et Commune.

Succession de feu Jacob Strauss.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 11 969.

PAR PHELPS & HODGSON—N. B. PHELPS, Encanteur—Bureaux No 28 rue Carondelet—SAMEDI, 20 septembre 1884, à 10 1/2 heures du matin, sur les lieux, 6 rue Carondelet, entre Canal et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. T. Houston, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 5 septembre 1884, No 11 969 pour le compte de la succession de feu Jacob Strauss, il sera vendu à l'encan—

Un lot de meubles de bureau, effets ou bibliothèques etc., d'après un inventaire enregistré au greffe de la susdite cour.

Conditions—Comptant, avant livraison.

10 sept—10,14,18,19,20